

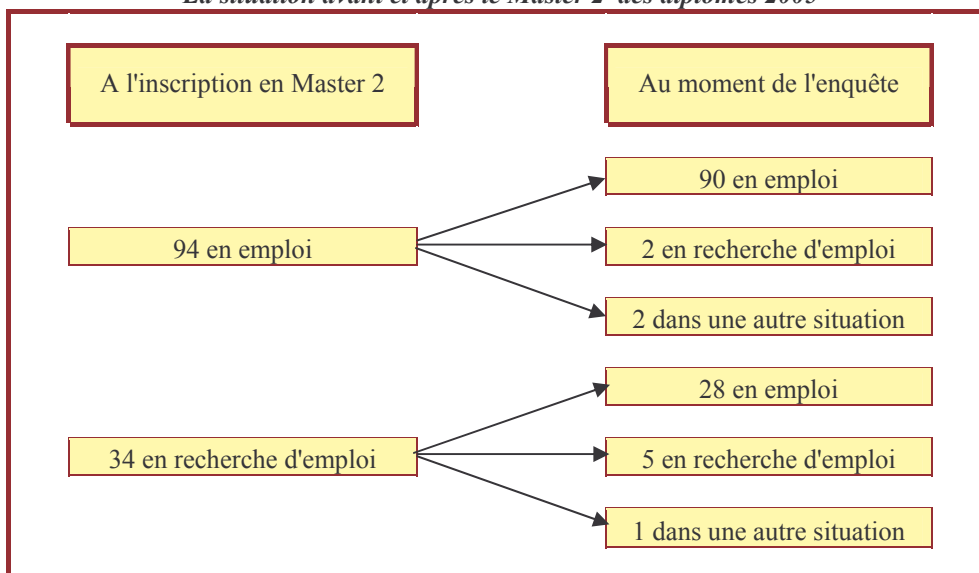
## Le devenir des diplômés 2005 de Master 2 en formation continue

*Les reprises d'études en Master des étudiants inscrits en formation continue s'inscrivent dans des logiques diverses : recherche explicite d'une évolution professionnelle ou de réorientation, mais aussi désir d'approfondir à l'université des connaissances personnelles, indépendamment de leur utilité immédiate. L'impact de la formation continue sur les diplômés de Master 2005 correspond à la diversité de ces motivations. S'il peut être mesuré positivement en termes d'accès à l'emploi pour les chômeurs, ou en termes de salaire, de stabilité et de responsabilités professionnelles pour certains étudiants, il reste plus difficilement quantifiable pour d'autres.*

### 92 % des enquêtés en emploi...

A l'inscription en Master 2, parmi les 128 diplômés en formation continue ayant répondu à l'enquête, 94 étaient en emploi et 34 en recherche d'emploi. Au moment de l'enquête, 18 mois plus tard, 118 enquêtés ont un emploi, 7 en recherchant un et 3 sont dans une autre situation (créations d'entreprise et retraite). 92,2 % des enquêtés diplômés en 2005 occupent un emploi contre 89,8 % l'année précédente : la promotion 2005 s'insère un peu mieux que la promotion 2004.

#### La situation avant et après le Master 2 des diplômés 2005



#### Méthodologie

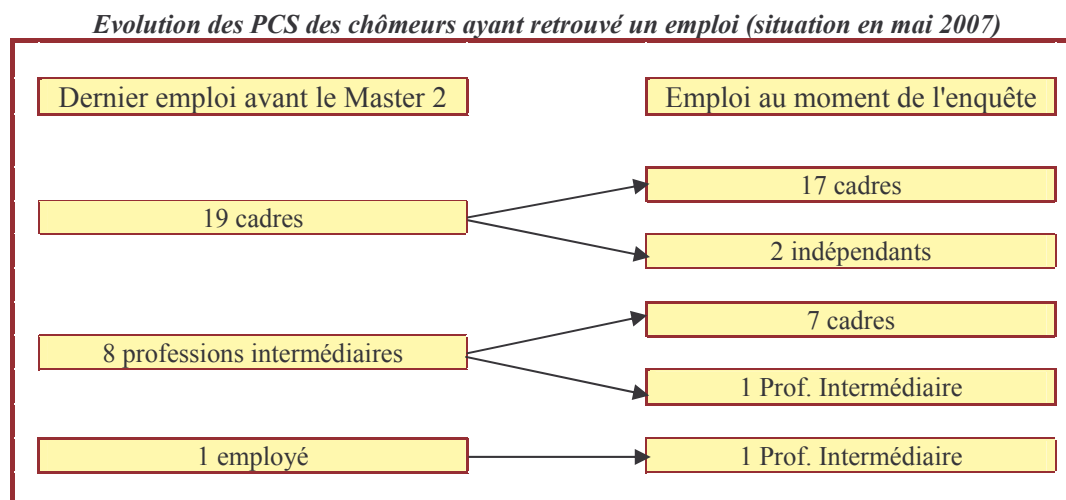
En 2005, l'UMLV a diplômé 153 étudiants de Master en formation continue. Ces étudiants ont été enquêtés en mai 2007, par téléphone, afin d'établir leur parcours depuis l'obtention de leur diplôme. 128 diplômés ont pu être joints, soit un taux de réponse de 84 %. Les caractéristiques socio-démographiques des non répondants ne diffèrent pas de manière significative de celles des répondants. Ainsi les résultats de l'enquête peuvent être étendus à l'ensemble des diplômés.

Les informations collectées lors de l'enquête ont été complétées par celles contenues dans Apogée, la base de données administratives et pédagogiques de l'université.

## 28 des 34 chômeurs retrouvent un emploi...

Les 34 personnes recherchant un emploi à l'inscription avaient toutes déjà occupé un emploi auparavant et étaient au chômage en moyenne depuis 5,8 mois.

Parmi elles, 5 sont toujours en recherche en mai 2007 (3 personnes n'ont eu aucun emploi depuis le Master et 2 étudiants ont occupé un emploi de cadre en CDI) et 1 diplômé est actuellement à la retraite. Les 28 autres enquêtés sont en emploi au moment de l'enquête et parmi eux 9 ont déjà occupé 2 emplois ou plus.



Avant le Master 2, 19 enquêtés, parmi les 28 actuellement en emploi, avaient eu un contrat stable. Ils ne sont plus que 18 au moment de l'enquête : 25 % des 34 enquêtés ont connu une perte de stabilité. En revanche, sur 19 cadres avant le Master 2, 17 ont retrouvé un poste de cadre et 2 sont devenus indépendants, 7 professions intermédiaires sont devenues cadres et le seul employé est devenu profession intermédiaire. En parallèle, le salaire moyen est passé de 2247 € à 2442 € soit une augmentation de 9 %. On peut estimer, à partir de l'intitulé de l'emploi et des informations recueillies sur le type d'employeur et son activité, que 12 enquêtés ont connu un réel changement d'activité et 11 une différence importante (changement de fonction, prise de responsabilités...).

### *La moitié des enquêtés n'ont pas eu recours à la VAE*

Les diplômés de Master en formation continue possèdent déjà un niveau d'études relativement élevé avant leur inscription. En effet, 27 % des enquêtés étaient titulaires d'un diplôme de niveau Bac+4, et 26 % d'un diplôme de Bac+5 et plus avant leur entrée en Master 2 : au total, 72 % des enquêtés avaient déjà un niveau d'études égal ou supérieur à Bac+3. 19 sont titulaires d'un diplôme de niveau Bac+2, 5 ont uniquement le Baccalauréat et 1 enquêté a un niveau inférieur au Baccalauréat. Pour 53 % des enquêtés, leur dernier diplôme date de plus de 10 ans avant le Master : 27 % d'entre eux avaient un diplôme de niveau supérieur ou égal à Bac+5, 19 % un niveau Bac+4 et 18 % un niveau Bac+3.

## 45 % des salariés ont changé d'emploi

Avant le Master 2, 94 diplômés occupaient un emploi en moyenne depuis 9,4 ans. 18 mois plus tard, 67 n'ont pas changé d'entreprise, 23 n'ont plus le même employeur, 2 créent leur entreprise et 2 sont au chômage.

Parmi les 67 personnes, qui sont toujours dans la même entreprise qu'au moment de leur inscription, on peut distinguer celles qui ont connu une évolution de celles qui n'en ont pas connu.

**47 enquêtés en emploi avant le Master 2, sont restés dans la même entreprise et n'ont pas changé de poste.** Parmi eux se trouvent 27 fonctionnaires (sur 38 au total), 16 CDI et 4 indépendants. Seuls 2 de ces enquêtés avaient signé un accord avec leur employeur avant la formation, qui les engageaient à réintégrer leur entreprise après leur formation pour un certain laps de temps. Aucun changement de contrat ou de PCS n'a été observé, cependant le salaire moyen est passé de 2732 € à 2833 €. Si ce groupe n'observe que peu de changement dans leurs fonctions, c'est avant tout parce que 77 % d'entre eux ont choisi de reprendre une formation pour le plaisir ou pour compléter leur cursus et non dans un but d'évolution professionnelle.

### 9 enquêtés poursuivent leurs études parallèlement à leur emploi

Ces 9 enquêtés, qui poursuivent leurs études à l'UMLV, étaient tous en emploi au moment de l'entrée en Master 2 et l'ont tous conservé : 6 sont fonctionnaires, 2 sont indépendants et un est en CDI. Sur ces 9 personnes, 5 avaient déjà un Master ou un Doctorat et 78 % d'entre eux se sont inscrits en Master 2 pour compléter leur cursus ou pour enrichir leurs connaissances personnelles. 8 sont issus du Master Professionnel Ethique médicale et hospitalière (3 ont suivi le Master Recherche Philosophie pratique en parallèle) et 3 poursuivent en Doctorat de Philosophie pratique et 5 en Master Recherche Philosophie pratique. Le dernier enquêté est diplômé du Master MIE Stratégie, contrôle, expertise et est actuellement en Doctorat de Sciences de gestion.

### 20 diplômés ont changé d'emploi dans la même entreprise.

Ce groupe se caractérise par une proportion importante de personnes ayant repris une formation dans le but d'évoluer professionnellement. En effet 80 % de ces diplômés ont vu le contenu de leur emploi s'améliorer, 85 % leurs responsabilités augmenter et 70 % leurs perspectives de carrière évoluer. Cet impact positif de la formation se traduit par une augmentation du salaire moyen de 463 €. De plus, la seule personne ayant un contrat peu stable avant le Master (CDD) a obtenu un CDI.

#### Evolution de la situation professionnelle des diplômés de Master initialement en emploi

	Statut de cadre	CDI ou fonctionnaire	Entreprise privée	Salaire moyen
<b>Pas de changement (N=47)</b>				
Situation au moment de l'inscription	33	43	9	2 732 €
Situation au moment de l'enquête	33	43		2 833 €
<b>Changement d'emploi dans la même entreprise (N=20)</b>				
Situation au moment de l'inscription	16	19	6	2 805 €
Situation au moment de l'enquête	16	20		3 268 €
<b>Changement d'entreprise (N=23)</b>				
Situation au moment de l'inscription	17	16	9	2 393 €
Situation au moment de l'enquête	19	19	11	3 127 €
<b>Ensemble des enquêtés (N=90)</b>				
Situation au moment de l'inscription	51	78	24	2 664 €
Situation au moment de l'enquête	53	82	26	3 016 €

### 23 diplômés ont changé d'entreprise

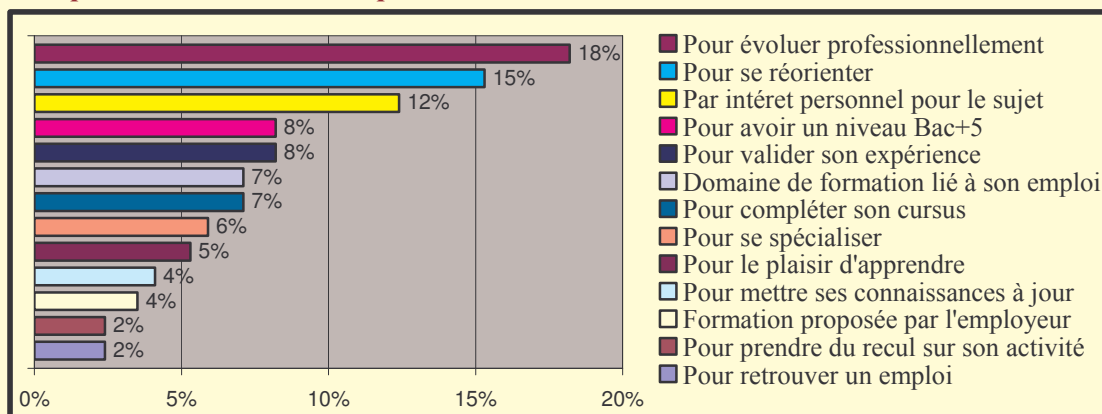
Le changement d'entreprise entraîne pour certains un changement de contrat : ainsi 6 fonctionnaires ont quitté la fonction publique pour un CDI dans le privé, 2 indépendants sont devenus fonctionnaires, 4 CDD ont obtenu un contrat stable. De même pour les PCS, 4 diplômés sont devenus cadres et 1 cadre est actuellement profession intermédiaire. Ce groupe connaît la plus grande augmentation du salaire moyen (734 €) qui s'accompagne d'une hausse des responsabilités pour 65 % des enquêtés et d'une amélioration des perspectives de carrière pour 74 % d'entre eux.

Si l'augmentation de salaire connue par les enquêtés ayant changé d'employeur est la plus importante, ce sont ceux qui prennent aussi le plus de risque en quittant leur entreprise. Ainsi, certains ont perdu la stabilité de leur contrat ou vu leurs responsabilités ou leur salaire diminuer.

#### Comparaison de l'emploi actuel avec l'emploi précédent

		Pas de changement	Changement d'emploi	Changement d'entreprise	Ensemble
Contenu de l'emploi	Identique	87%	20%	22%	56%
	Plus intéressant	9%	80%	70%	40%
Responsabilités	Identiques	89%	5%	22%	53%
	Ont augmenté	6%	85%	65%	39%
Autonomie	Identique	92%	55%	35%	69%
	A augmenté	6%	40%	52%	26%
Perspectives de carrière	Identiques	81%	30%	13%	52%
	Ont augmenté	15%	70%	74%	43%
Rémunération	Identique	72%	20%	22%	48%
	A augmenté	26%	75%	65%	47%

### Pour quelle raison avez-vous repris vos études ?



Les réponses à cette question sont variées, mais des tendances peuvent être dégagées selon les groupes précédemment cités. Les enquêtés, qui n'ont connu aucun changement dans leur emploi, sont les plus nombreux à avoir fait leur formation dans un but d'enrichissement de leurs connaissances personnelles (47 % d'entre eux). En revanche, ceux qui ont changé d'entreprise sont 79 % à s'être inscrits dans une optique d'évolution professionnelle, ainsi que 63 % des chômeurs et 68 % de ceux qui ont changé d'emploi sans quitter leur entreprise.

Si des différences de motivation apparaissent entre les groupes, des différences en terme de satisfaction sont également visibles. Dans l'ensemble 90 % des enquêtés sont satisfaits de la formation continue, 61 % sont même tout à fait satisfaits. Par contre les chômeurs sont 17 % à ne pas être satisfaits (15 % déclarent même n'être pas du tout satisfaits) alors que la proportion de personnes n'étant pas satisfaites ne dépasse pas les 6 % dans les autres groupes. En revanche, à la question « Referiez-vous une formation continue ? » 89 % des enquêtés ont répondu oui et cette proportion est sensiblement la même dans tous les groupes.

## Bilan

L'impact du Master sur l'évolution professionnelle des diplômés en formation continue est difficile à mesurer. 53 % des enquêtés avaient déjà un niveau de diplôme supérieur ou égal à Bac+4 avant leur entrée en Master 2 : l'obtention d'un bac+5 influence moins l'évolution de leur carrière qu'un salarié initialement détenteur d'un bac+2 ou moins.

Globalement, 60 enquêtés ont vu leur situation professionnelle s'améliorer depuis le Master (contre seulement 52 pour les diplômés 2004) : ils ont obtenu un contrat plus stable, vu leur salaire et leurs responsabilités augmenter, ou le contenu de leur emploi leur paraît plus intéressant. 78 % des personnes ayant changé d'emploi et d'entreprise ont bénéficié de cette amélioration et 80 % de celles ayant uniquement changé d'emploi. 23 personnes, au chômage à l'inscription, ont retrouvé un emploi au moment de l'enquête.

D'autres sont restés stables : ainsi, 57 enquêtés et 91 % des salariés n'ayant pas changé d'emploi n'ont pas connu d'amélioration ni de dégradation de leur emploi. Parmi eux se trouve une grande majorité des personnes s'étant inscrites pour des raisons personnelles. 5 chômeurs n'ont toujours pas retrouvé d'emploi. On peut aussi noter que 11 enquêtés, dont 5 chômeurs, n'ont pas retrouvé d'emploi équivalent au dernier poste occupé avant le Master.

### Pour aller plus loin

- Devenir en 2006 des diplômés de DESS FC 2004, *Ofipe résultats* n°76, OFIPE, UMLV, nov. 2006
- Devenir en 2007 des diplômés de Master 2005, *Ofipe résultats* n°83, OFIPE, UMLV, oct. 2007
- Aux origines de l'inégale appétence des salariés pour la formation, CEREP, Bref N° 209, Juin 2004